MAI 2025

FONDS DE PLACEMENT GARANTI

Aperçus des fonds

RÉGIME MILLÉNIA III – CLASSIQUE – SÉRIE 3

Renseignements financiers au **31 décembre 2024** (à moins d'indication contraire)

Les pages suivantes contiennent la description de chaque fonds offert en vertu du contrat Millénia III (Classique). L'aperçu du fonds vous donne une idée de ce dans quoi le fonds investit, de ses rendements et des frais qui peuvent s'appliquer.

Nous vous présentons des renseignements sur les rendements de nos fonds, y compris des tableaux, des diagrammes et des graphiques. Ces tableaux indiquent les principaux renseignements financiers relatifs à chacun de ces fonds et visent à vous aider à comprendre leur performance depuis leur établissement.

Les aperçus des fonds ne sont pas complets sans les rubriques « Et si je change d'idée ? » et « Renseignements supplémentaires » ci-dessous.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez annuler tout dépôt additionnel effectué au titre du contrat dans les deux jours ouvrables de la réception de l'avis d'exécution ou dans les cinq jours ouvrables de son envoi, selon la première de ces dates. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'au nouveau dépôt.

Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre postale). Vous récupérerez votre dépôt ou un montant equivalent à sa valeur, si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne concerne que le dépôt en cause et comprend le remboursement de tous les frais d'acquisition ou autres frais que vous avez payés.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter à votre contrat et à votre notice explicative Millénia III. Vous pouvez aussi communiquer avec nous :

Desjardins Sécurité financière
Adresse postale :
1150, rue de Claire-Fontaine
Québec (Québec) G1R 5G4
Site Internet : desjardinsassurancevie.com
Courriel : fpgserviceclients@dsf.ca
Téléphone : 1 877 647-5435
Télécopieur : 1 888 926-2987

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Desjardins Assurances
Vie • Santé • Retraite

Table des matières

DSF FPG – Marché monétaire 3

DSF FPG – Obligations canadiennes 6

DSF FPG – Global Équilibré – Jarislowsky Fraser 9

DSF FPG – Canadien équilibré – Fiera Capital 12

DSF FPG – Équilibré de dividendes – Desjardins (auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins) 15

DSF FPG – Actions canadiennes – Desjardins 18

DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett) 21

DSF FPG – Actions canadiennes petite capitalisation – NEI 24

DSF FPG – Sociétés canadiennes à petite capitalisation – Franklin ClearBridge (auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett) 27

DSF FPG – Actions américaines – MFS 30

DSF FPG – Actions américaines valeur – Desjardins 33

DSF FPG – Actions internationales – MFS 36

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 1 962

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 6,93

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 283

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 1,75 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
603,00 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Marché monétaire. Le Fonds sous-jacent investit dans des acceptations bancaires et des bons du Trésor canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,750 %, 2025-03-07	9,4 %
Banque Scotia, 5,500 %, 2025-12-29	6,8 %
Province de l'Alberta, Billet à Ordre de Dette, 2025-05-26	5,1 %
Bons du Trésor, province de l'Ontario, 2025-09-10	4,4 %
Banque Toronto-Dominion, taux variable, 2025-01-31	3,9 %
Pure Grove Funding Trust, papier commercial, 2025-01-07	3,8 %
CDP Financial, papier commercial, 2025-03-12	3,7 %
Daimler Trucks Financial, 5,180 %, 2025-09-19	3,7 %
Banque de Montréal, taux variable, 2025-04-28	3,3 %
Banque Toronto-Dominion, 4,344 %, 2026-01-27	2,7 %
TOTAL	**46,8 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 49

Répartition des placements au 31 décembre 2024

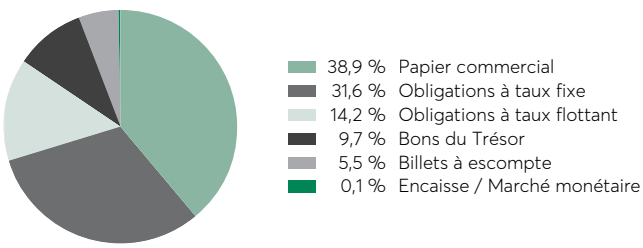

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 272 $. Cela correspond à un rendement moyen de 0,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.

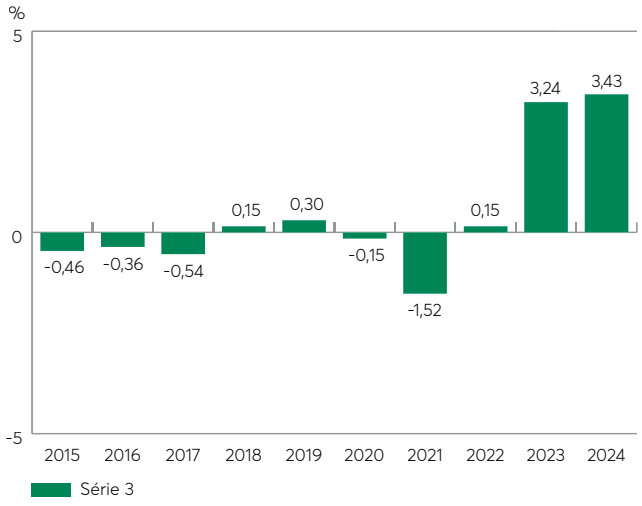

DSF FPG – MARCHÉ MONÉTAIRE

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la liquidité et la sécurité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
1,75 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,20 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 16 octobre 2015
Série 3 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 2 512

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 4,48

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 561

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 2,60 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
170,00 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds DGIA Obligations canadiennes. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations de gouvernements et de sociétés canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	5,1 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	3,4 %
Gouvernement du Canada, 1,500 %, 2031-06-01	2,9 %
Province de Québec, 5,000 %, 2041-12-01	2,5 %
Gouvernement du Canada, 3,500 %, 2029-09-01	2,1 %
Province de l'Ontario, 4,700 %, 2037-06-02	2,1 %
Province de l'Ontario, 3,650 %, 2033-06-02	1,6 %
Province de l'Ontario, 4,650 %, 2041-06-02	1,5 %
Province de l'Ontario, 3,800 %, 2034-12-02	1,5 %
Province de Québec, 3,500 %, 2045-12-01	1,5 %
TOTAL	**24,2 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 482

Répartition des placements au 31 décembre 2024

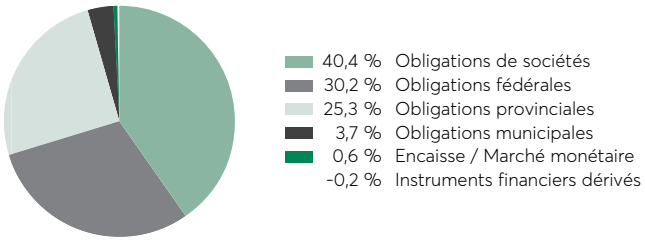

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 896 $. Cela correspond à un rendement moyen de -2,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 16 novembre 2020, on note 3 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.

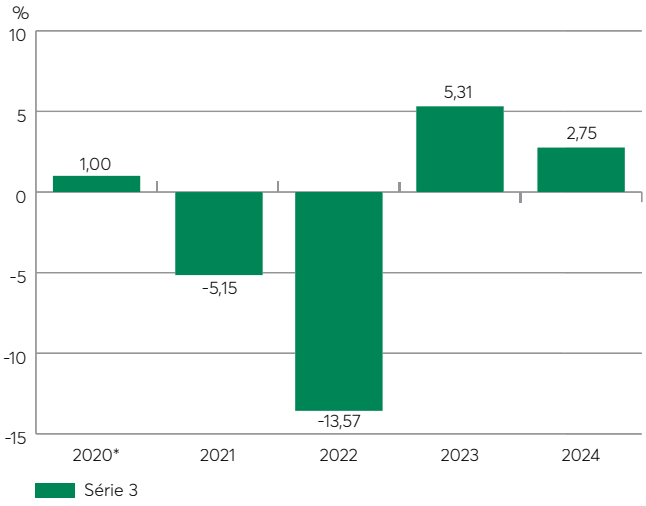

*Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
2,60 %

DSF FPG – OBLIGATIONS CANADIENNES

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 17 novembre 2003
Série 3 : 17 novembre 2003

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 4 519

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 11,15

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 405

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,39 %

Gestionnaire de portefeuille :
Jarislowsky, Fraser Limitée

Taux de rotation du portefeuille :
7,52 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds global équilibré Jarislowsky Fraser. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des obligations (43,5 %) et des actions (56,5 %) du monde entier.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Fonds en gestion commune d'actions internationales Jarislowsky Fraser	17,1 %
Fonds d'actions de marché monétaire américain Jarislowsky Fraser	3,7 %
Fonds d'actions de marchés émergents Jarislowsky Fraser	3,2 %
Brookfield	1,7 %
Microsoft	1,5 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	1,4 %
Amazon.com	1,3 %
Banque de Montréal	1,2 %
Banque Scotia	1,1 %
CAE	1,1 %
TOTAL	**33,3 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 249

Répartition des placements au 31 décembre 2024

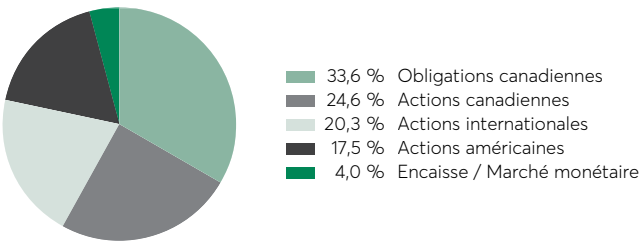

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 17 novembre 2003 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 230 $. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.

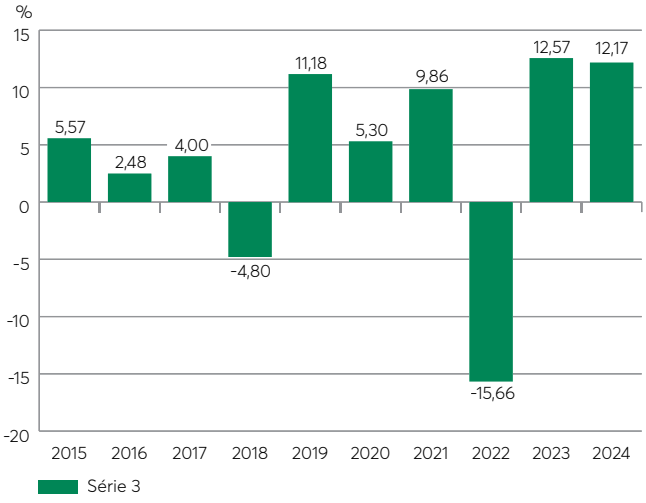

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	**Faible à modéré**	Modéré	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu d'intérêts et une stabilité de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,39 %

DSF FPG – GLOBAL ÉQUILIBRÉ – JARISLOWSKY FRASER

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 9 691

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 16,96

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 572

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,19 %

Gestionnaire de portefeuille :
Corporation Fiera Capital

Taux de rotation du portefeuille :
37,33 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans des obligations et des bons du Trésor canadiens (40 %) ainsi que dans des actions canadiennes (40 %) et mondiales (20 %).

Dix principaux placements	
Fiera Capital Fonds d'actions mondiales, série A	13,0 %
Bons du Trésor du Canada, 3,371 %, 2025-01-30	10,1 %
Bons du Trésor du Canada, 3,084 %, 2025-02-27	4,1 %
Fiera Capital Fonds d'obligations municipales canadiennes à court terme, série A	3,6 %
Constellation Software	2,4 %
Dollarama	2,3 %
Metro	2,3 %
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick, 3,436 %, 2025-02-20	2,3 %
Province de l'Alberta, billets, 3,147 %, 2025-03-25	2,3 %
Banque Royale du Canada	2,3 %
TOTAL	**44,7 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 181

Répartition des placements au 31 décembre 2024

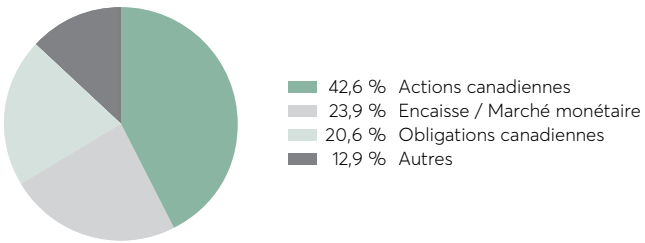

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 692 $. Cela correspond à un rendement moyen de 3,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.

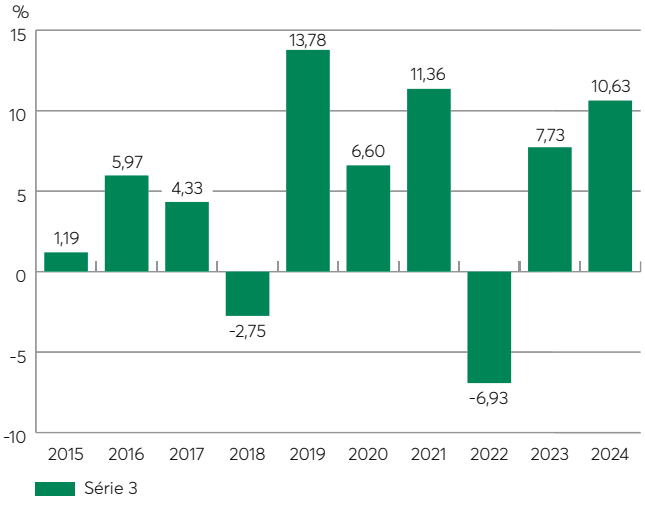

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	**Faible à modéré**	Modéré	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une croissance prudente de son capital et un revenu d'intérêts.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,19 %

DSF FPG – CANADIEN ÉQUILIBRÉ – FIERA CAPITAL

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS

(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 23 septembre 2019
Série 3 : 23 septembre 2019

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 15 188

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 6,42

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 2 366

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,11 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
89,20 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Équilibré de dividendes. Le Fonds sous-jacent investit dans des titres productifs de revenu qui peuvent inclure, entre autres, des titres de participation qui versent des dividendes, des obligations gouvernementales et d'entreprises, des titres de fiducies de revenu et d'autres titres, principalement d'émetteurs canadiens.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	4,1 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,3 %
Banque de Montréal	2,3 %
Banque Scotia	2,1 %
Enbridge	2,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	2,0 %
Brookfield Infrastructure Partners	1,9 %
Gouvernement du Canada, 3,250 %, 2034-12-01	1,8 %
Canadian Natural Resources	1,6 %
Gouvernement du Canada, 4,000 %, 2026-05-01	1,6 %
TOTAL	**22,8 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 345

Répartition des placements au 31 décembre 2024

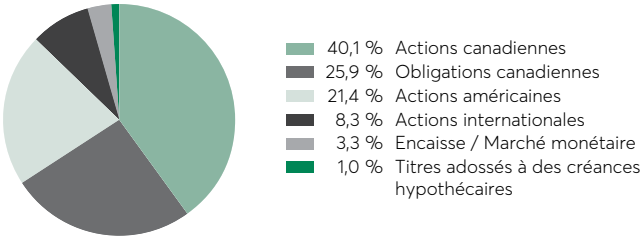

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 23 septembre 2019 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 284 $. Cela correspond à un rendement moyen de 4,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 6 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 23 septembre 2019, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.

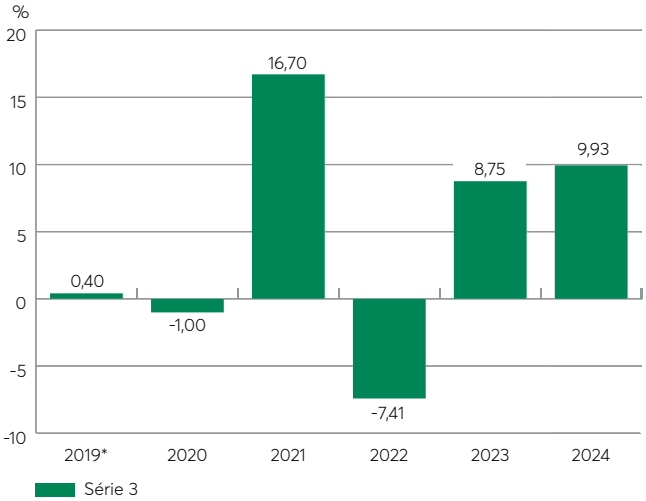

* Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS
(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	**Faible à modéré**	Modéré	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche un revenu de dividendes et une croissance de son capital.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,11 %

DSF FPG – ÉQUILIBRÉ DE DIVIDENDES – DESJARDINS
(auparavant DSF FPG – Revenu de dividendes – Desjardins)

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,00 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,40 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 16 novembre 2020
Série 3 : 16 novembre 2020

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 75

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 6,93

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 11

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,23 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
60,70 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions canadiennes. Ce Fonds sous-jacent investit principalement dans des titres de participation de sociétés canadiennes de grande capitalisation.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	6,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,9 %
Banque Toronto-Dominion	4,2 %
Brookfield, catégorie A	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,4 %
Constellation Software	3,3 %
Shopify, catégorie A	3,1 %
Canadian Natural Resources	3,1 %
Enbridge	3,0 %
TOTAL	**39,6 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 69

Répartition des placements au 31 décembre 2024

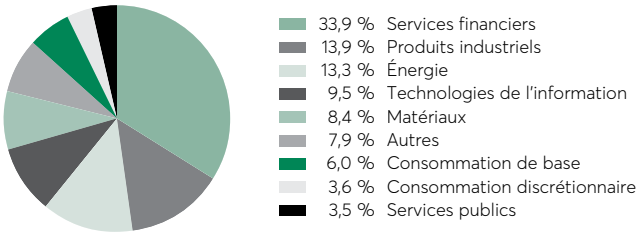

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 16 novembre 2020 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 386 $. Cela correspond à un rendement moyen de 8,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du Fonds au cours des 5 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis le 16 novembre 2020, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.

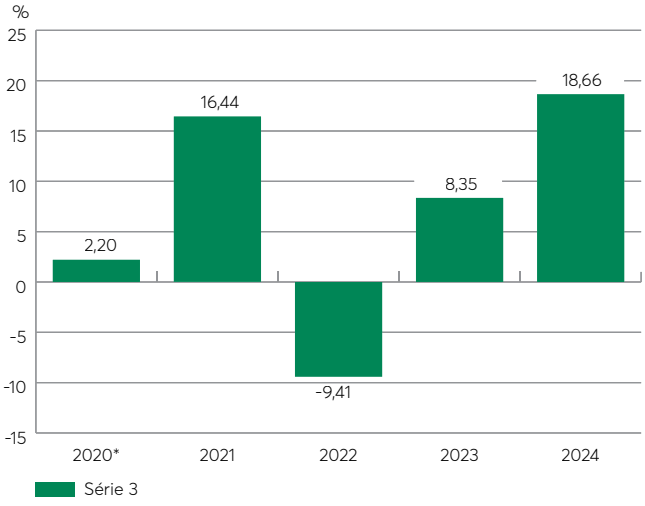

*Le rendement est pour une année partielle à partir de la date de lancement du Fonds.

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	**Modéré**	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche une appréciation du capital à long terme en investissant dans un fonds d'actions canadiennes de base.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,23 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE –
CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE*
(auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

*** Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 17 avril 2000
Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 12 213

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 19,12

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 639

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,59 %

Gestionnaire de portefeuille :
Société de Placements Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
24,65 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et de grandes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Banque Royale du Canada	5,3 %
Banque Toronto-Dominion	5,1 %
Brookfield	4,2 %
Banque de Montréal	4,1 %
Canadien Pacifique Kansas City	3,8 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,8 %
Alimentation Couche-Tard	3,6 %
Fortis	3,5 %
Franco-Nevada Corporation	2,7 %
Metro, catégorie A	2,6 %
TOTAL	**38,7 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 53

Répartition des placements au 31 décembre 2024

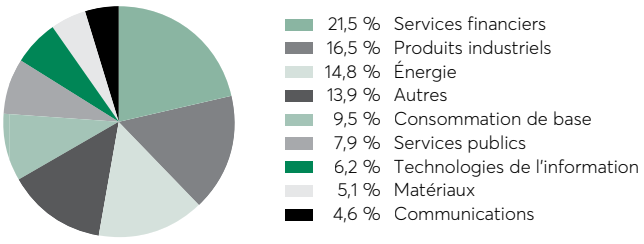

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 824 $. Cela correspond à un rendement moyen de 5,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles elle a diminué.

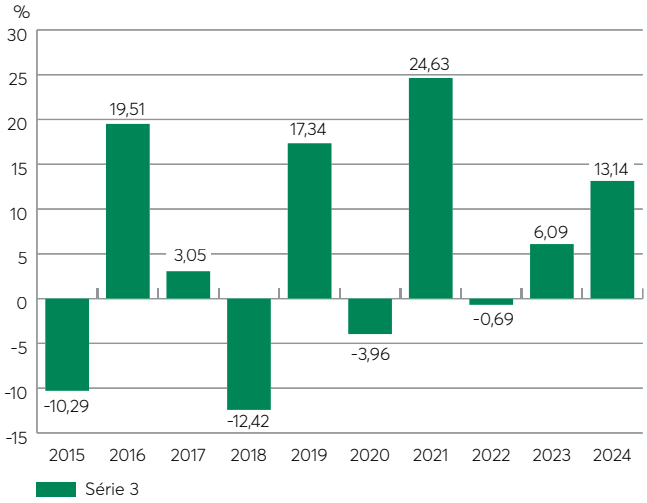

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE
(auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	**Modéré**	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,59 %

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES – FRANKLIN CLEARBRIDGE
(auparavant DSF FPG – Actions canadiennes – Franklin Bissett)

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE –
CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI*

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

*** Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 11 décembre 2006
Série 3 : 11 décembre 2006

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 953

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 7,78

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 122

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,85 %

Gestionnaire de portefeuille :
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C.

Sous-conseiller de portefeuille :
Gestion de placements Hillsdale

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
158,87 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation NEI. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
CES Energy Solutions	4,9 %
Propel Holdings	3,4 %
MDA Space	3,4 %
Enerflex	3,4 %
Methanex	3,3 %
CI Financial	3,1 %
Torex Gold Resources	3,1 %
OceanaGold	3,0 %
Dundee Precious Metals	3,0 %
Docebo	2,9 %
TOTAL	**33,5 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 81

Répartition des placements au 31 décembre 2024

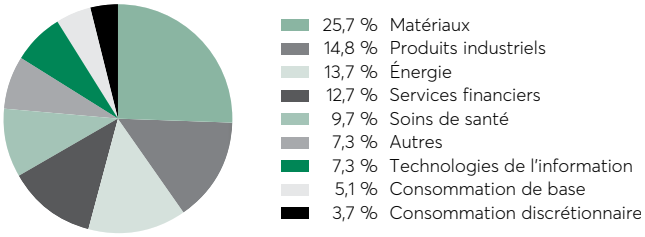

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 11 décembre 2006 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 556 $. Ce montant correspond à un rendement moyen de 2,5 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.

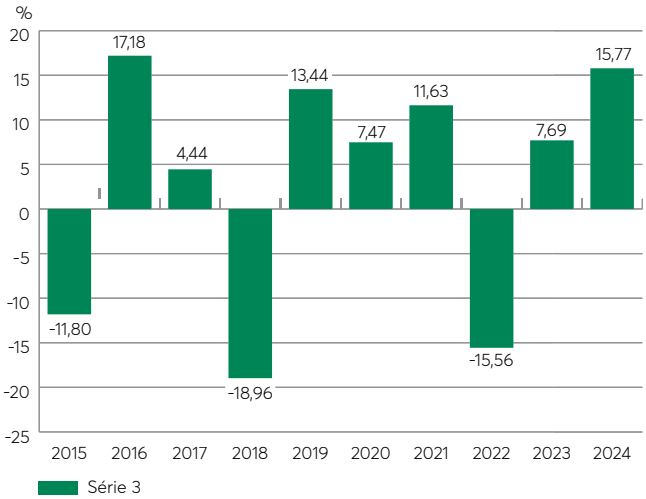

DSF FPG – ACTIONS CANADIENNES PETITE CAPITALISATION – NEI

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	**Modéré à élevé**	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,85 %

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE*

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

*** Ce fonds n'est pas disponible pour les nouveaux dépôts et les échanges de Parts**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 17 avril 2000
Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 2 025

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 17,54

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 115

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,79 %

Gestionnaire de portefeuille :
Société de placements Franklin Templeton

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
28,48 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds de sociétés canadiennes à petite capitalisation Franklin ClearBridge. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de petites et moyennes entreprises canadiennes.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Atco	3,8 %
Banque canadienne de l'Ouest	3,7 %
EQB	3,5 %
Kelt Exploration	3,5 %
Headwater Exploration	3,4 %
AltaGas	3,3 %
Propel Holdings	3,3 %
Descartes Systems Group	3,2 %
Winpak	3,1 %
Parex Resources	2,9 %
TOTAL	**33,7 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 45

Répartition des placements au 31 décembre 2024

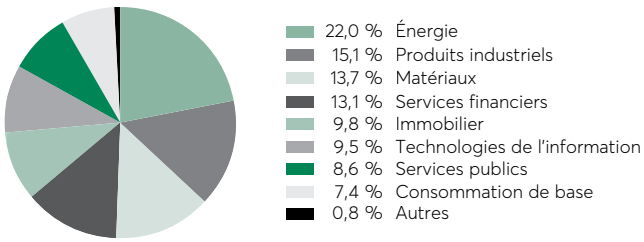

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 3 508 $. Cela correspond à un rendement moyen de 5,2 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles elle a diminué.

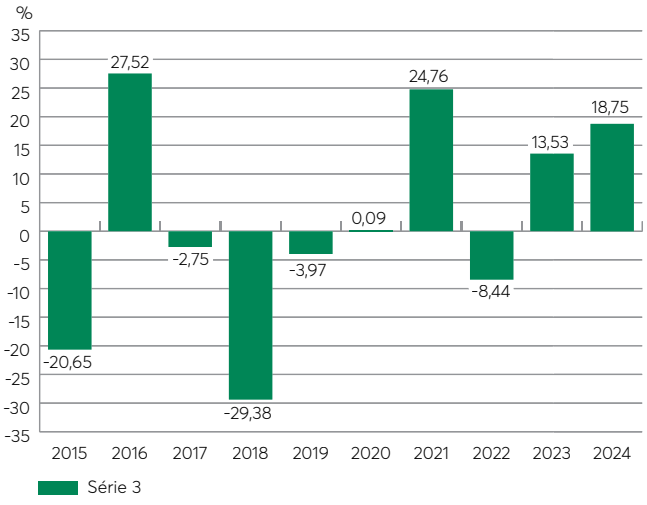

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE

(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	Modéré	**Modéré à élevé**	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital, mais qui peut tolérer des variations de valeur importantes.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,79 %

DSF FPG – SOCIÉTÉS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION – FRANKLIN CLEARBRIDGE
(auparavant DSF FPG – Sociétés à petite capitalisation – Franklin Bissett)

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 17 avril 2000
Série 3 : 17 avril 2000

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 5 311

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 15,31

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 347

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,68 %

Gestionnaire de portefeuille :
MFS Gestion de placements Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
25,00 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions américaines Core MFS. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Microsoft	8,2 %
Alphabet, catégorie A	5,6 %
NVIDIA	5,5 %
Amazon.com	5,3 %
Apple	4,5 %
JPMorgan Chase & Co.	2,8 %
Visa	2,7 %
Salesforce	2,6 %
Fiserv	2,2 %
ConocoPhillips Company	2,0 %
TOTAL	**41,4 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 64

Répartition des placements au 31 décembre 2024

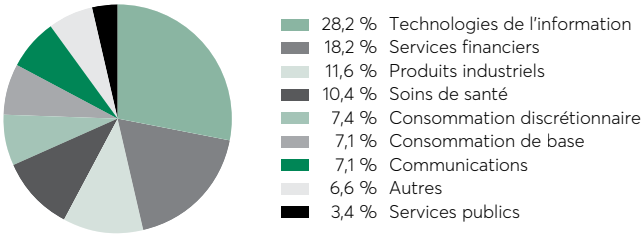

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 17 avril 2000 et ayant opté pour Série 3 détient maintenant 3 062 $. Cela correspond à un rendement moyen de 4,6 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.

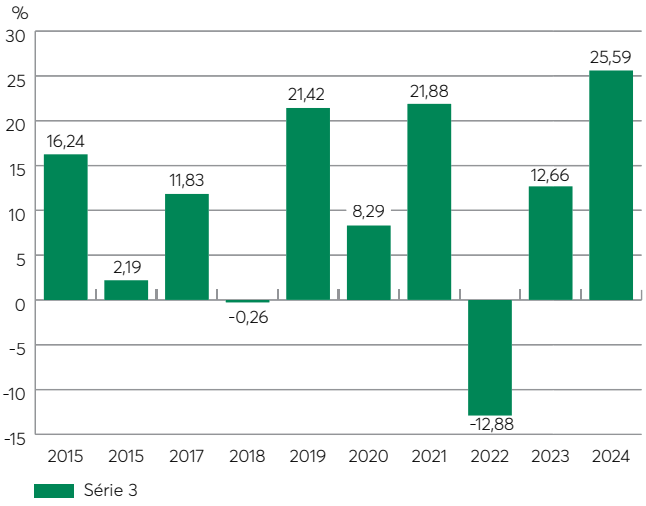

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	**Modéré**	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,68 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 2 291

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 15,79

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 145

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,19 %

Gestionnaire de portefeuille :
Desjardins Gestion internationale d'actifs inc.

Sous-conseiller de portefeuille :
Wellington Management Canada ULC

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
33,70 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds Desjardins Actions américaines valeur. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de moyennes et grandes entreprises américaines.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
JPMorgan Chase & Co.	4,4 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,4 %
UnitedHealth Group	3,3 %
Wells Fargo & Company	3,0 %
Bank of America	2,6 %
American Express	2,3 %
Gilead Sciences	2,2 %
Unilever, CAAE	2,1 %
Honeywell International	2,1 %
Lockheed Martin	2,0 %
TOTAL	**27,4 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 67

Répartition des placements au 31 décembre 2024

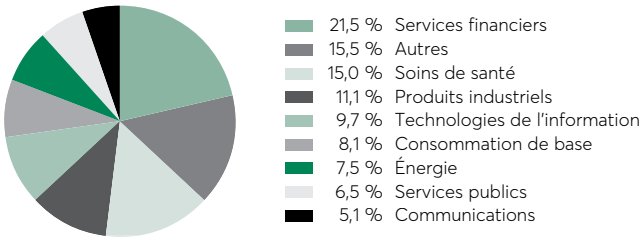

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 2 083 $. Cela correspond à un rendement moyen de 2,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.

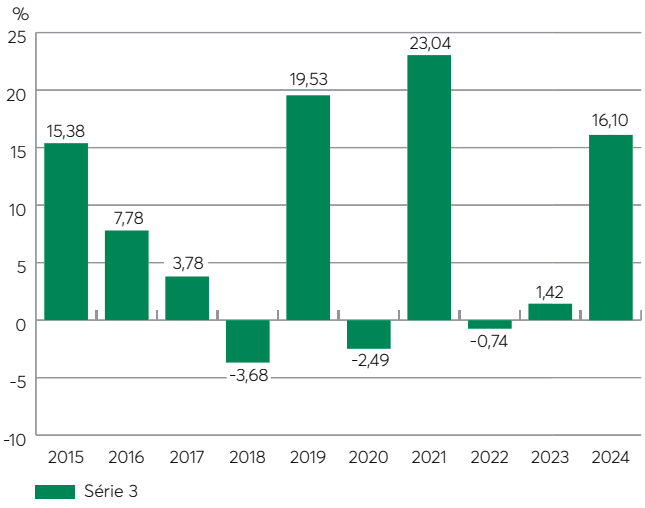

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	**Modéré**	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,19 %

DSF FPG – ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR – DESJARDINS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE – CONTRAT MILLÉNIA III (CLASSIQUE)

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Renseignements financiers au **31 décembre 2024**

Bref aperçu

Date de création :
Fonds : 20 novembre 1995
Série 3 : 14 décembre 1998

Valeur totale (en milliers) :
Série 3 : 3 083

Valeur liquidative par Part :
Série 3 : 10,47

Nombre de Parts en circulation (en milliers) :
Série 3 : 294

Ratio des frais de gestion (RFG) :
Série 3 : 3,62 %

Gestionnaire de portefeuille :
MFS Gestion de placements Canada Limitée

Taux de rotation du portefeuille (du Fonds sous-jacent) :
19,00 %

Dépôt minimal :
500 $

Dans quoi le fonds investit-il ?

Ce fonds investit dans le Fonds d'actions internationales MFS II. Le Fonds sous-jacent investit principalement dans des actions de grandes entreprises d'Europe et d'Extrême-Orient.

Dix principaux placements du Fonds sous-jacent	
Schneider Electric	3,1 %
SAP SE	3,0 %
Hitachi	2,9 %
Compass Group PLC	2,6 %
Air Liquide	2,5 %
Deutsche Boerse AG	2,3 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company, C.A.A.E.	2,3 %
Roche Holding AG	2,2 %
Nestlé	2,0 %
Compagnie Financière Richemont	1,9 %
TOTAL	**24,8 %**

NOMBRE TOTAL DES PLACEMENTS : 135

Répartition des placements au 31 décembre 2024

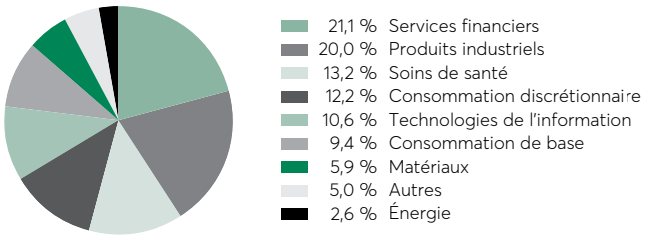

Quel a été le rendement du fonds ?

Cette rubrique présente le rendement du fonds pour un Titulaire qui a choisi la Série 3, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas une indication de son rendement futur. En outre, votre rendement réel dépendra de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un Titulaire ayant déposé 1 000 $ dans le fonds le 14 décembre 1998 et ayant opté pour la Série 3 détient maintenant 1 649 $. Cela correspond à un rendement moyen de 1,9 % par année.

Rendement année après année

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années pour un Titulaire ayant choisi la Série 3. Depuis 2015, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.

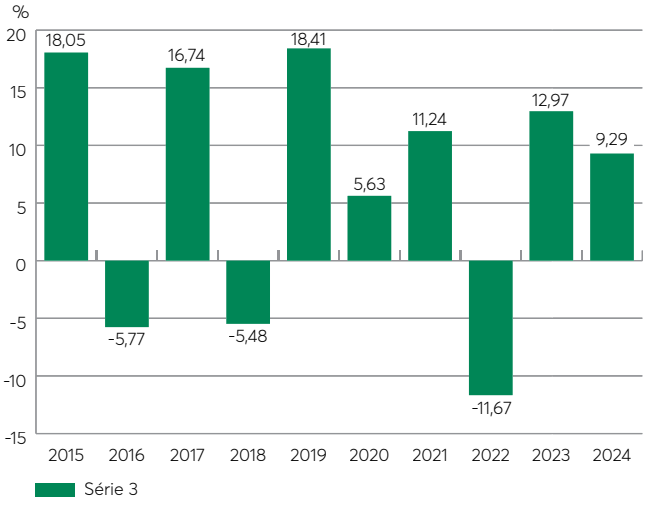

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Quel est le degré de risque ?

La valeur de votre dépôt peut diminuer.

Faible	Faible à modéré	**Modéré**	Modéré à élevé	Elevé

Y a-t-il des garanties ?

Offert au titre d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger les dépôts du Titulaire en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour les garanties. Pour en savoir plus, se reporter à votre contrat et à votre notice explicative.

À qui le fonds s'adresse-t-il ?

Ce fonds peut convenir à une personne qui recherche la croissance à long terme de son capital. Puisque le fonds investit dans des actions, des changements dans les conditions de marché peuvent entraîner l'augmentation ou la diminution de sa valeur au marché dans une courte période de temps.

Combien cela coûte-t-il ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et dépenses que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et racheter des Parts du fonds.

Frais d'acquisition et frais de rachat

Options de frais	Ce que vous payez	Fonctionnement
Frais d'acquisition négociables	Jusqu'à 5 % de votre dépôt	• Vous choisissez le taux avec votre conseiller. • Les frais d'acquisition initiaux sont déduits de votre dépôt et sont remis à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire à titre de commission brute. • Il n'y a aucuns frais de rachat.
Frais de rachat différés (7 ans)*	Si vous rachetez dans les délais suivants : Moins de 1 an 5,0 % Moins de 2 ans 4,5 % Moins de 3 ans 4,0 % Moins de 4 ans 3,5 % Moins de 5 ans 3,0 % Moins de 6 ans 2,0 % Moins de 7 ans 1,0 % 7 ans et plus 0,0 %	• Lorsque vous faites un dépôt, Desjardins Sécurité financière verse une commission brute de 5,0 %. • Les frais de rachat différés que vous payez sont remis à Desjardins Sécurité financière. • Les frais de rachat différés ont un taux fixe. Ils sont déduits de la valeur des Parts rachetées. • Vous pouvez racheter à concurrence de 12 % de vos Parts chaque année, sans frais de rachat. • Vous pouvez échanger vos Parts contre des Parts d'un autre fonds offert au titre du contrat en tout temps sans frais de rachat. Le calendrier des frais de rachat est établi selon la date où vous avez fait votre dépôt.

* Cette option de frais n'est plus offerte, sauf pour les échanges de Parts qui étaient associées à celle-ci lorsqu'elle a cessé d'être offerte, le 25 novembre 2022 à 16 heures (HE). Pour ces Parts, les frais de rachat indiqués dans le tableau continuent à s'appliquer jusqu'à l'échéance, à partir des dates de dépôt, du calendrier de rachat.

Frais récurrents du fonds

Le RFG comprend les honoraires de gestion, les frais d'exploitation du fonds et les taxes, ainsi que les frais d'assurance en vertu de votre contrat. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent le rendement de votre dépôt. Pour en savoir plus sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter aux sections sur les garanties de votre contrat et de votre notice explicative.

RFG (taux annuel en % de la valeur du fonds)
3,62 %

DSF FPG – ACTIONS INTERNATIONALES – MFS

Commission de suivi

Desjardins Sécurité financière verse à votre conseiller et au distributeur avec lequel il fait affaire une commission de suivi tant que vous détenez des Parts du fonds. Cette commission couvre les services et les conseils qu'il vous fournissent. La commission de suivi est prélevée sur les honoraires de gestion. Son montant dépend de l'option de frais que vous choisissez et de la valeur au marché de vos Parts associées à cette option de frais :

- Frais d'acquisition négociables – 1,25 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.
- Frais de rachat différés (7 ans) – 0,50 % de la valeur au marché des Parts attribuées à cette option de frais annuellement.

Autres frais

Il n'y a aucuns autres frais liés au Régime Millénia III.

Et si je change d'idée ?

Vous pouvez changer d'idée à propos de votre dépôt, mais vous pourriez n'avoir que deux jours pour le faire. Veuillez vous reporter au couvert du présent document pour plus d'information. Cette page explique aussi comment obtenir plus de renseignements. Cet aperçu du fonds n'est pas complet sans cette page.

Desjardins, un nom qui inspire confiance !

Le Mouvement Desjardins est le premier groupe financier coopératif au Canada et l'une des institutions financières les mieux capitalisées au pays.

Il jouit d'excellentes cotes de crédit comparables à celles de plusieurs grandes banques canadiennes et même internationales. Cela lui vaut notamment d'être reconnu parmi les institutions financières les plus solides dans le monde selon le magazine *The Banker.*

desjardinsassurancevie.com

Desjardins
Assurances
Vie • Santé • Retraite

La notice explicative contient des renseignements importants sur les caractéristiques du Régime Millénia III et les Fonds de placement garanti DSF. De plus, elle comprend des termes définis. Nous vous conseillons de lire ce document attentivement.

Les Fonds de placement garanti DSF sont établis par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

Millénia III et Fonds de placement garanti DSF sont des marques de commerce déposées de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie. Desjardins Assurances et son logo sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.

20108F01 (2025-05)